

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

politique de la santé Question écrite n° 119335

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans le rapport d'information pour une meilleure prise en charge des urgences médicales. Soulignant que, pour une meilleure régulation médicale des appels, plusieurs systèmes de régulation peuvent coexister dans chaque département, le rapporteur met l'accent sur la nécessité d'approfondir les efforts d'interconnexion informatique des différentes plates-formes (15, 18, libéraux, SOS médecins), voire de cohabitation, afin que cette régulation soit cohérente et efficace. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

Auteur: M. Denis Jacquat

Circonscription: Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 119335

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2058